

Bibliothèque cantonale, Sion

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques N° 11 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.70 par an pour l'Étranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

ANNONCES:

Canton Suisse Étranger
La ligne ou son espace . 0.10 0.20 0.30
Réclame 0.40

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'Administration du Journal“ Sion.

Nous cherchons pour notre dépôt
2 bons ébénistes
Place à l'année. Voyage payé.
S'adresser par écrit avec certificats à **Traugott Simmen & Cie.**, Fabrique de meubles, Brugg.

A vendre
deux partiaz, à Wissigen, près Sion.
S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Vieux fer
est demandé à acheter aux plus hauts prix. Une carte postale suffit; je me rends partout.
Adresser les offres sous chiffres Z. U 520 à **Rudolf Mosse à Zurich.**

PHARMACIE INTERNATIONALE
MONTANA-VERMALA
Laboratoire spécial d'analyses chimiques et bactériologiques
urine, excréments matières fécales
Docteur H. U. Hartmann
PHARMACIEN-CHIMISTE

Mesdames
Vous gagnez de l'argent en envoyant en toute confiance vos démolures à **M. HUBERT**, 2 rue Thaberg, Genève, qui vous les achète au plus haut prix et envoie l'argent de suite.

Nous sommes acheteurs de
sacs vides
à sucre gros déchets, régulier ou pilé, (sacs à cristallisé exclus), à raison de fr. 1.- le sac rendu en bon état franco St-Maurice.
Frères Pellissier & Cie.

SNOW-BOOTS CAOUTCHOUC
Vêtements, articles sanitaires
Réparés-Vulcanisés
Usine Bd. de Grancy 12,
J. VIONNET LAUSANNE

Oeufs frais
pour la coque, et de campagne
PARC AVICOLE, SION

ÉCOLE PIGIER
Première Ecole Pratique de Commerce
Enseignement individuel et par correspondance
Genève Lausanne
16, Fusterie 12, Manborget

Sacs vides
sont achetés au plus haut prix
PARC AVICOLE, SION
A VENDRE D'OCCASION UNE
baignoire
en zinc en parfait état; dimensions 1 m. 47x0.66 cm.;
S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Mesdames
Si vous avez des démolures envoyez-les à **J. Ritter** Avenue Ruchonnet, 41, Lausanne, qui les achète au plus haut prix du jour. Le montant sera versé par retour du courrier. Prix se fait après avoir vu la marchandise.

Mme Zeender-Hochstrasser
sage-femme. Pensionnaires. Consultation, 1-3 h. GENEVE.
Place de la Métropole, 2 à côté de l'Hôtel Métropole.
Man spricht deutsch Téléphone.

ÉCOLE COMMERCIALE GADEMANN, ZÜRICH SUISSE
COURS SPECIAUX POUR LA LANGUE ALLEMANDE, COMMERCE, BANQUE, HOTEL, INSTRUCTION RAPIDE, APPROFONDIE. PRIX MODERES.
LES COURS NOUVEAUX VONT COMMENCER AU MOIS DE MAI DEMANDEZ PROSPECTUS.

Blanchissage et repassage des Faux-cols
à la machine
Lavage et Glaçage à neuf
les 2 cols 25 cts. — Manchettes 20 cts.
Mlle Mutter
Avenue du Midi — SION — Avenue du Midi
A la même adresse, jeune fille peut entrer de suite comme apprentie.

Chaussures de luxe et de travail
Toujours!
le plus grand choix la qualité la meilleure et les prix les plus avantageux au Magasin de chaussures
Adolphe CLAUSEN, Sion, Rue de Lausanne

Widmann & Cie
FABRIQUE DE MEUBLES
(près de l'église protest.) SION (près de l'église protest.)
Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas restaurants, etc.
Grand choix de mobilier de chambre à coucher salon, chambre à manger.
Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne outil, orin animal et végétal.
Marchandise de choix Prix avantageux

J'offre directement aux consommateurs
Café vert de qualité supérieure garanti à fr. 2.10 le kg.
Café grillé à fr. 2.50 le kg.
en sacs de 2 1/2, 5, 10 et 15 kg. contre remboursement plus frais de port.
Lepori G.
importateur de café à Massagno s. Lugano

Mélanie Pignat - Sion
Rue de Lausanne — En face de la Consommation
GANTERIE EN TOUTS GENRES
Fleurs et couronnes artificielles. — Volles et couronnes de mariées. — Articles d'enfants: capots, langes, brassières, bonnets — Franges et galons ou pour églises. — Ceintures pour prêtre. — Mercerie et passementerie. — Châles, lainages, corsets, etc. — Fichus soie et foulard. — Fleurs et bouquets de baptême et pour consercristes — COURONNES MORTUAIRES de 2- fr. à 60 fr.

Graisse 1^{re} qualité
Graisse de porc mélangée avec de la graisse de rognons (fondue par moi-même) est expédiée franco à domicile par bidons de 5 kg. à fr. 17.-, 10 kg. à fr. 34.-
Les bidons vides sont repris pour fr. 1.- et fr. 2.-
Marchandise provenant de l'abattage du pays
J. Luginbuhl-Luthy, Spiez

FUSILS CARABINES REVOLVERS PISTOLETS
Armes de tous genres, neves ou usagées sont achetées ou échangées par **F. MAYOR, FILS**, archangebuisier patenté,
LAUSANNE MONTREUX

MODÈLE **SI VOUS TUSSEZ** prenez les véritables **BONBONS** des **BOURGEOIS DE SAPHIN** Méfiez-vous des imitations **EXIGEZ LE NOM** **20 ANS DE SUCCÈS** **DEPOSE** **HENRI ROSSIER**
Henri Rossier, Lausanne

MONTRES
Achetez vos montres directement au fabricant pour être sûr d'avoir la meilleure qualité aux prix les plus bas!
Demandez de suite le catalogue **gratuit** pour montres braccèlets modernes avec conditions spécialement avantageuses à
FABRIQUE „LA DUCHESSE“
Rue du Parc, 8
LA CHAUX-DE-FONDS

AVIS
Les personnes qui souffrent de **sciatique, phlébite, varices ulcères, plaies anciennes** peuvent écrire à l'Institut Dermatologique Lausannois, 10, Av. Ruchonnet, Lausanne, qui leur enverra **gratuitement** dans un but humanitaire, une notice qui leur sera d'une grande utilité.
FROMAGE! GRAISSE! CAFÉ!
1/4 — 3/4 le kilo fr. 1.90-2.20
Maigre vieux „ 1.50-1.70
Graisse la tant qu'il y a de provision „ 3.30-3.50
Café la „ 2.30-2.50
Expéditions par colis de 5 kilos contre remboursement.
Sceaux vides, à fr. 1.- par pièce
Expédition A. FREY, Unterageri (Zug)

THÉ de Ceylan „ROYAL“
Mélange anglais est sans doute le meilleur
Demandez-le dans les bons magasins **William (Esterhaus) & Clarens (Vaud)**
Seul concessionnaire pr la Suisse et la Haute-Savoie
MAISON SUISSE

Fromages 1^{re} qualité
par colis postaux de 5, 10, 15 kg.
Emmenthal vieux Fr. 3.10 le kg.
à pâte molle 2.10, 2.40, 2.60, 2.90 „
à raper 2 ans 4.- le kg
3/4 gras 3.- „
Salami de Milan 5.20 „
Mortadella 4.40 „
Th. Fuchs, expéditeur de fromages, Thalwil (Zurich)

Chacun sait
que je paie **or et argent**
platine, monnaies, brillants, perles, vieux dentiers les plus hauts prix
Réglement par retour du courrier
D. Steinlauf, Zurich, Stambachstrasse 30, Acheteur et fondeur autorisé.

Tondeuses pr Coiffeurs et familles
coupe garantie, 3 mm
fr. 5.-, 3,7 mm fr. 5.50, 3,7 et 10 mm. fr. 6.- Soignée fr. 8.- Pour chevaux fr. 4.50. Soignée 6.50.

Rasoirs diplômés
garantis 5 ans fr. 2.50, extra fr. 3.50
Luxe fr. 5.-. De sûreté fr. 4.- à 6 lames fr. 7.-. Conteaux d table, cuisine dep. fr. 0.40. Boucher dep. 1.50 de poche (L'Agriculteur) 4 pr. fr. 3.50
Ciseaux Dame dep. fr. 1.20, Sécateurs fr. 2.50 Réparations et aiguisages en tous genres. — Catalogue gratis.
Ls. ISCHI, fabr. Payerne

MALADIES DE LA PEAU et des VOIES URINAIRES
Docteur J. A. Thomas reçoit tous les jours de 1 1/2 à 3 h., sauf le mardi et le samedi.
Mardi et samedi de 10 à 12 h. 24, rue de Candolle, téléphone 63.40. Genève.

Mayens de Sion
On achèterait un petit chalet confortable et bien situé à un ou deux appartements, Situation de préférence à proximité immédiate ou dans une forêt; avec petite étendue de terrain dépendant.
Adresser les offres avec prétentions par écrit sous F. P. au bureau du journal.

Ecole de chauffeurs
sur voitures modernes **BREVET PROFESSIONNEL**
S'adresser par écrit **Courvoisier**, 12 Rue John Grasset, Genève.
Plusieurs autos d'occasion à vendre et camions pour livraison.

J'OFFRE
pour consommation en Suisse, depuis 10 kilos:
Lard de poitrine salé „Armour“ le kg. fr. 3.30
fumé „ 3.60
Graisine de Porc „Moris“ le kg. fr. 3.40
Graisine à cuire marque S.M. „ 3.40
Café moulu 1^{re} qualité „ 3.-
Pâtes du Tessin 1^{re} qual. „ 0.95
Amandes „ 3.50
Noix „ 1.70
Chataignes „ 0.60
Haricots secs „ 1.40
Lait des Alpes Bernoises, boîte „ 0.80
Riz 1^{re} qualité „ le kg. fr. 0.75
Savons en morceau 60% „ 1.60
Savon mou par 35-50 kg. „ 0.70
Poudre de savon, le paquet „ 0.50
Huile comestible 1^{re} qual. le litre fr. 2.80
„ de table „ 3.20
„ d'Olive „ 3.80
Vinaigre „ 0.60
Poudre de savon, le paquet „ 0.60

30 jours à l'essai
en cas de non convenance l'argent sera remboursé!
Rasoir de Sûreté „MIRADOR“
No 1. d'un tranchant très doux et agréable. Prix avec 3 lames Fr. 3.50
No 2. dans un bel étui avec 6 lames Fr. 5.50
Rasoir de Sûreté „JUPITER“
équivalent comme qualité au plus coûteux
No 1. avec 6 lames Fr. 9.-
No 2. avec 6 véritables lames GILLETTE Fr. 11.50
No 7. dans un élégant étui contenant 6 lames Jupiter, savon et blaireau, Etrennes par excellence Fr. 13.-
Véritables Appareils GILLETTES avec et sans accessoires depuis Er. 25.-
Nouveau! Ne jetez plus vos lames usagées Gillettes et autres, nous les aiguisons à neuf 10 cts. pièce.
Véritables lames Gillette la Dz. Fr. 5.50
Lames Jupiter extra, s'adaptant à tous les rasoirs Gillette et Genre Gillette la Dz. Fr. 3.25
Grands Magasins AU JUPITER 13, Rue du Rhône Genève
Catalogue gratis et franco — Revendeurs partout demandés

Élégante montre de poche avec magnifique chaîne fortement dorée
Fr. 8.35 seulement — 5 ans de garantie
J'expédie, dans un but de réclame, à tout lecteur du „Journal et Feuille d'Avis du Valais“ ma montre de poche suisse 186, avec belle chaîne fortement dorée pour le prix de **Fr. 8.35** (port en sus). La montre est doublée argent, un couvercle intérieur et un excellent mouvement remontoir pour lequel je donne une garantie écrite de 5 ans. Si la montre ne convient pas, je rends l'argent. Une offre de ce genre n'a encore jamais été faite. C'est par milliers que je reçois les commandes et les lettres de remerciements. **2 montres Fr. 16.-**. Si la marchandise ne convient pas, l'argent est rendu dans les 8 jours.
Maison d'expédition de montres STIFFLER, Kreuzlingen, Wiesen-trasse 113.

Belle graisse de bœuf à fondre
fr. 1.60 la livre
Bouilli, 0.80, 1 et 1.20 la livre Saucisson pur porc fr. 2.30 la l.
Rôti, 1.20, 1.40 et 1.60 Saucisses au foie
Beau bœuf salé, et aux choux 1.80 „
0.80, 1.- et 1.30 „ Porc salé 1.-, 1.20 et 1.40 „
Tétines fraîches, salées -75 „ Lard fumé fr. 1.90 „
Cervelas fr. 0.25 la pièce ou fr. 2.80 la douzaine

Boucherie HENRI HUSER
TELEPHONE 31.20 LAUSANNE GARE DU FLON
Expéditions promptes et soignées par retour du courrier.
Voulez-vous être bien servis pour vos commandes? Recommandez-vous du „Journal & Feuille d'Avis du Valais“.

GENEVE Ecole Guerre de Paris
Ecole supérieure de coupe-couture
Mme Fontana, r. Croix-d'Or, 29
Concession exclusive pour Suisse française et zone, ayant seule le droit de faire diplomer ses élèves de l'Ecole Guerre de Paris. Coupe et d'armes. Coupe des corsets. Lingerie. Vêtements enfants. Modes. Moulage perfectionné. Vente patrons.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE
EN TOUTS GENRES
CHOIX UNIQUE, GARANTIE
VENTE A TERME
DEMANDEZ LE CATALOGUE
Hug & Cie
BALE 20
— MAISON FONDÉE EN 1807 —

Les collectionneurs de **Timbres-poste** sont priés d'envoyer leur adresse au **Comptoir philatélique de Renens-gare** qui leur fera des envois à des prix inconnus à ce jour. Grand choix de timbres de guerre. Gros, mi-gros.
Compte de chèques II 1131

Persil
lave tout seul!
Soude à blanchir „Fleco“

Coffres-Forts VULCAIN
garantis avec enveloppes extérieures coudées d'une seule pièce sans joints; serrures perfectionnées avec combinaisons pr banques, commerçants, administrations, etc. Demandez catalogue avec prix. H. SALVISBERG Genève 8 rue des Voisins. Tél. 20-90

Four „Volz“
à cuire le pain
Rue de Simplon 1
RENNES (Vaud)
Modèle 1916
reste toujours le préféré de tout autre système.
Médailles d'argent.
Prix courant gratis et franco

représentant **J.B. SAUTHIER, fers Sion**
Fabr. Fourneaux Sursee
Offre les meilleurs **PÊLES POTAGES A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES**
Catalogue **gratuit!**
Succ. Laujanne
4, Place de la Riponne

SOUFFREZ-VOUS ???
de l'estomac, névralgies, douleurs etc.
Prenez tous les jours au moins une
PASTILLE JEANNE D'ARC
Marque déposée.
C'est la santé pr tous, et le meilleur dépuratif du sang, du foie et des reins.
En vente dans les bonnes pharmacies

Mme DUPASQUIER-BRON
SAGE-FEMME DIPLOMÉE
Reçoit des Pensionnaires en tout temps
CONSULTATION - DISCRETION
Genève - 2, Place du Port, 2 - Genève
N° des Trams: 1, 2 et 5 Téléphone: 42-10

LETTRE DE PARIS

La neutralité Suisse

L'Allemagne violera-t-elle la neutralité suisse? N'est-il pas dès maintenant trop tard? Une attaque brusquée, à l'improvise, venant de ce côté, aurait pu donner, peut-être, des résultats. Mais, à l'heure présente, la France, la Suisse et l'Italie sont prévenues, et certainement, ces puissances ont pris toutes leurs précautions voulues pour se prémunir contre la réalisation éventuelle d'une menace allemande de ce côté.

Quoi qu'il en soit, la Suisse est sur ses gardes; il faut la louer hautement des mesures qu'elle prend pour défendre son indépendance et l'intégrité de son territoire. Il y a plusieurs éléments en Suisse; ce petit pays enclavé au milieu des belligérants, parle trois langues et se sent partagé en trois régions d'affinités différentes, suivant qu'elles bornent la France, l'Italie ou l'Allemagne. Mais ces groupes fusionnent en un seul dès que l'unité de la confédération helvétique, ses libertés et ses droits sont en jeu. La Suisse tout entière se dresserait, le cas échéant, contre l'envahisseur, quel qu'il soit, comme la Belgique, avec ses deux races, flamande et wallonne, s'est levée dans un beau mouvement de patriotisme et d'unité nationale pour empêcher les troupes germaniques de fouler le sol de la patrie.

Certes, les charges militaires pèsent sur ce petit pays; aussi le Conseil fédéral avait-il cru pouvoir réduire sensiblement, au cours des derniers mois, les effectifs des troupes qui occupent ses frontières. Les belligérants l'avaient formellement garantie contre toute entreprise hostile de leur part. D'ailleurs, aucune nation, au cours de cette guerre, n'a observé plus strictement les devoirs de la neutralité; de plus, la Suisse est protégée par les traités qui lui confèrent une neutralité permanente. Mais on sait ce que pèsent les traités sur la conscience de l'Allemagne. Celle-ci lui a suscité des embûches de toute nature, au sujet de ses engagements commerciaux: voulant à toute force la contraindre à lui fournir des approvisionnements puisés à l'étranger, pour neutraliser les effets terribles du blocus britannique, l'Allemagne en est arrivée à la bloquer à son tour, à interdire toute exportation à destination de la Suisse, afin d'obliger cette puissance à lui consentir des arrangements économiques beaucoup plus importants.

Ces brimades et, plus encore, certains bruits échappés des délibérations secrètes du haut Etat-major germanique, ont mis en éveil le Conseil fédéral. Aussi a-t-il décidé de revenir à des mesures de précaution plus importantes; il a ordonné la mobilisation de la deuxième division ainsi que des troupes des quatrième et cinquième divisions qui ne sont pas encore sur pied.

L'armée suisse n'est pas négligeable. Les troupes qui sont maintenant sur pied représentent un effectif de 120,000 hommes, et ce n'est là qu'une partie des effectifs que la Confédération helvétique peut mettre sur pied.

Si le besoin s'en faisait sentir, treize régiments de la landwehr et quatre-vingt-trois bataillons du landsturm viendraient renforcer ces troupes de couverture.

L'armement des légions suisses est excellent; le fusil est du calibre de 7 m/m 5, à chargeur de six cartouches tirant une balle pointue du poids de onze grammes. Le canon de campagne est du calibre de 75 m/m à recul sur affût et l'obusier de 12 centimètres.

Sans doute le nombre des pièces d'artillerie est-il loin de se comparer à la quantité de matériel qu'exige aujourd'hui toute résistance à une offensive germanique. Mais si jamais — et c'est de plus en plus douteux — nos ennemis décidaient de violer, avec des moyens de grand style, la frontière helvétique, notre voisine pourrait être assurée de trouver aisément chez ceux qui viendraient aussitôt à son secours, de quoi tenir tête efficacement aux troupes allemandes.

Le fait est qu'on se demande sur quel théâtre d'opérations celles-ci vont se porter. Leurs victoires n'ont pas suffi à nous imposer la paix. Il leur faut en obtenir de plus grandes et de plus décisives. Or, il ne peut y avoir de victoires décisives que sur le front occidental. Là est le nœud de la guerre, là est l'unique résistance devant laquelle aient échoué, depuis sa défaite de la Marne, tous les efforts de l'Allemagne.

C'est cette considération qui rend possible, après tout, un coup d'audace comme les Allemands savent en tenter. Ce coup, frappé devant Verdun, a remarquablement échoué. Peut-être, en tournant l'obstacle, réussiraient-ils à pénétrer quand même au cœur de la France? Peut-être chercheraient-ils à se jeter sur l'Italie afin de la rendre incapable de poursuivre ses succès contre les Autrichiens? (Ré!). Nous avons déjà répété que ces suppositions d'une violation possible de la Suisse ne sont aucunement fondées.

Mais on fait observer avec juste raison que la Suisse est apte à se défendre, qu'elle en manifeste nettement l'intention et que l'entreprise même, si elle aboutissait à vaincre un petit peuple qui peut combattre sur un front de 200 km. ses envahisseurs risqueraient fort de ne pas donner de résultat décisif, les alliés ayant simplement le temps de préparer en arrière leurs lignes de résistance. Dès lors la question se pose de savoir si le gouvernement de Berlin qui a violé le sol de la Belgique sans avoir pu obtenir la victoire qu'il cherchait, alors que nous étions vraiment pris au dépourvu, oserait renouveler une pareille faute maintenant qu'en somme nous avons tout ce qu'il faut pour enayer ses progrès? Nous ne le pensons pas. J. S.

La guerre sous-marine à outrance

L'Allemagne et l'Autriche viennent de faire remettre aux gouvernements des puissances neutres, y compris la Suisse, une note annonçant que, devant le refus des Alliés, d'accepter les ouvertures de paix, elles vont intensifier la guerre sous-marine en bloquant les côtes des pays ennemis.

Voici le texte de cette note:

« A partir du 1er février 1917, on s'opposera sans plus, par toutes les armes, à tout trafic maritime dans les eaux prohibées désignées ci-après, autour de la Grande-Bretagne de la France et de l'Italie et dans la Méditerranée orientale.

(Suit la délimitation détaillée des zones bloquées.)

» Les navires neutres qui naviguent dans les eaux bloquées le feront à leurs propres risques et périls. Bien que des précautions aient été prises pour que les navires neutres naviguant le 1er février à destination de ports des eaux bloquées soient épargnés pendant un délai approprié, il importe cependant de recommander de les avertir par tous les moyens dont on dispose et de les en détourner. Les navires neutres mouillés dans les ports des eaux bloquées peuvent encore quitter les eaux interdites avec une égale sûreté, s'ils partent avant le 5 février et s'ils se rendent en eaux libres par le chemin le plus court.

» Le service des vapeurs américains réguliers de passagers peut continuer sans être inquiété si:

a) Falmouth est pris comme base de destination;

b) A l'aller et au retour Scilly et un point 50° degré nord, 20 degré ouest sont abordés (des mines allemandes ne sont pas posées sur cette route).

c) Les vapeurs portant les insignes spéciaux suivants, qui leur seront permis à eux seuls dans les ports américains: la coque et les constructions peintes alternativement en bandes verticales blanches et rouges, larges de trois mètres, à la poupe le pavillon américain. Dans l'obscurité, le pavillon national et le badigeonnage des navires doivent, si possible, être visibles de loin et les navires doivent toujours et partout être fortement éclairés.

d) Un vapeur circule une fois par semaine dans chaque direction et que l'arrivée ait lieu à Falmouth, le dimanche et le départ de Falmouth le mercredi.

e) Le gouvernement américain donne la garantie que ces vapeurs n'ont pas à leur bord de marchandises de contrebande (d'après les listes allemandes de contrebande).

Il a été joint deux exemplaires de chacune des cartes où sont désignées les eaux prohibées.

Cette décision de l'Allemagne a provoqué une grosse émotion dans les pays neutres parce qu'elle va augmenter terriblement les difficultés d'approvisionnement.

Le Conseil fédéral a tenu une séance extraordinaire pour s'occuper de la situation.

Après la séance, une conférence s'est réunie, à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence, on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

A Madrid, les ministres de l'Intérieur, des affaires étrangères, de la guerre et de la marine ont travaillé toute la nuit à examiner les conséquences de la note allemande. Le ministre des affaires étrangères s'est entretenu à minuit avec l'ambassadeur des Etats-Unis à ce sujet.

On assure que le gouvernement clôturera immédiatement le Parlement pour éviter un débat dangereux.

Les journaux sont unanimes à considérer la situation comme extrêmement grave pour l'Espagne, dont les exportations et importations sont désormais arrêtées. Même les journaux germanophiles insistent sur la gravité de la situation et demandent à l'opinion de prêter son concours sans condition au gouvernement.

SUISSE

Ecoles militaires

Le tableau des écoles et cours militaires a apporté, cette année, une innovation: les écoles centrales par division. En 1914 et en 1915 les écoles centrales d'officiers avaient été supprimées. On s'était flatté de l'espoir que le service actif permettrait de pousser suffisamment l'instruction théorique et pratique des officiers pour pouvoir se passer d'écoles spéciales. L'expérience a montré que les exigences du service de relève n'étaient pas compatibles avec un développement systématique de l'instruction des officiers. Les écoles centrales ont été rétablies en 1916; elles ont fonctionné d'après l'ancien système, sous un commandement à part et avec un personnel d'instruction spécial, le même pour toutes les écoles centrales sur toute la durée de l'année. En 1917, les écoles centrales ont se forment les commandants d'unité, auront lieu par division, sous la direction du commandant de la division, aidé du personnel de l'arrondissement. Ce système aura entr'autres l'avantage de permettre de faire les écoles simultanément, et non plus successivement comme jusqu'ici. L'école centrale I, de la 1re division, aura lieu à Lausanne; celle de la 2me division à Soleure, du 31 janvier au 1er mars. Les écoles centrales II continueront à se faire d'après l'ancien système.

Le successeur de M. de Claparède

Le Conseil fédéral a nommé comme successeur de M. de Claparède, ministre de Suisse à Berlin, M. Robert Haab, directeur général des C. F. F. M. Haab représentera la Suisse auprès de l'empire allemand, du royaume de Bavière et, par intérim, du royaume de Suède. Le poste de directeur général des chemins de fer suisses lui sera réservé.

M. Haab est né en 1865 à Wädenswil, où il pratiqua comme avocat jusqu'en 1899. En 1892, il fut conseiller communal, puis président de la commune de Wädenswil. En 1899, il fut nommé juge cantonal. En 1908, il entra au gouvernement zurichois et y dirigea tout d'abord le département de justice et police et le département militaire, puis le département des travaux publics. Il appartint pendant dix-sept ans au conseil d'administration et à la commission de direction de la Compagnie suisse du Sud-Est. En 1903, il fut nommé membre du conseil de troisième arrondissement des chemins de fer. Le 11 décembre, il remplaça M. Weissenbach à la direction générale des C. F. F. comme chef du département des contentieux.

Encore un avion sur la Suisse

Le 1er février à 3 h. 35 du soir, un monoplane français venant du Largin, survola le territoire suisse près du pont 510. Nos postes ouvrirent le feu contre lui, sur quoi, au bout de quelques minutes, il disparut dans la direction de Belfort.

Etat-major de l'Armée, bureau de la presse.

Avion allemand rendu

L'enquête a démontré que les deux avions militaires qui ont atterri à Bâle le 29 janvier, étaient sans armes, qu'ils avaient fait un vol d'essai n'impliquant aucune opération de guerre et qu'en outre, ils avaient été chassés sur territoire suisse par le vent. En conséquence, les commandements de l'Armée, d'accord avec le Conseil fédéral et s'inspirant des principes appliqués dans des cas analogues, a décidé de relâcher les aviateurs et de restituer leur appareil.

Etat-major de l'Armée, bureau de la presse.

La conservation des noyers

Le Conseil fédéral a pris, le 30 janvier, un arrêté complétant celui du 24 octobre 1916, concernant l'interdiction d'abattre des noyers.

Article premier. — Tant que le Département suisse de l'Intérieur n'en dispose pas autrement, les exceptions à l'interdiction d'abattre des noyers ne peuvent être accordées par les gouvernements cantonaux que s'il s'agit d'arbres endommagés ou dont l'enlèvement est nécessaire pour permettre la construction de bâtiments, de routes, l'établissement de systèmes d'assainissements du sol, etc.

Art. 2. — Aucune autorisation d'abatage ne sera accordée durant la période de végétation, soit du 1er mars au 31 octobre. Sont réservés les cas où les noyers devront être immédiatement enlevés, pour permettre la construction de bâtiments, routes, etc., ou lorsque l'arbre menace de tomber.

Art. 3. — Toute autorisation d'abatage accordée précédemment et qui serait en désaccord avec cette disposition, reste sans valeur.

Art. 4. — Les dispositions pénales de l'arrêté du Conseil fédéral du 24 octobre 1916 sont également applicables aux infractions aux prescriptions du présent arrêté.

Art. 5. — Cet arrêté entrera en vigueur le 1er février 1917.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat adopte un arrêté concernant le prix de vente des denrées alimentaires.

— M. le Chef du Département de l'Intérieur fait rapport sur l'organisation de l'œuvre de secours aux familles nécessiteuses dans le canton.

Le Conseil d'Etat approuve le programme arrêté par le Département.

— M. Ernest Naville, substitut, est nommé officier de l'état-civil de l'arrondissement d'Ardon, en remplacement de M. J. Brocard, démissionnaire, et ce dernier est nommé substitut.

— Le Conseil d'Etat adopte: 1. un arrêté levant le séquestre du foin et de la paille de la récolte de 1916; 2. un arrêté concernant les déserteurs et réfractaires étrangers.

— Il décide que les déclarations des communes, faites en 1913, de vouloir se mettre du C. c. s. déploient leurs effets jusqu'à la nomination des teneurs des registres d'impôt qui au bénéfice de l'art. 49 de la loi d'application suit le renouvellement des conseils communaux, mais au plus tard jusqu'au 15 février.

— Il autorise M. Arthur Egger, d'Aarwangen (Berne), porteur d'un diplôme fédéral, à exercer l'art médical dans le canton.

— Il approuve le texte de la lettre adressée à l'office fédéral des assurances, relative à la désignation des contrées qui doivent bénéficier de l'art. 37 de la loi fédérale sur l'assurance (supplément de montagne).

— Il décide de placer la maison Martineth frères, fabrique de munitions, à Martigny-B. sous le régime de la loi fédérale sur les fabriques.

— Le capitaine Henri Dénéreaz, de Charbonne (Vaud) à Martigny, est promu au grade de major.

— Il est accordé, pour raison de santé, à M. Hubert Riondet, sa démission de président de la commune de Colomby-Muraz.

— Le Conseil d'Etat fait les adjudications concernant l'équipement et l'habillement du corps de la gendarmerie, conformément au cahier des charges.

— Il approuve le texte de la lettre adressée au département fédéral de l'Intérieur, concernant l'obtention de la subvention scolaire fédérale pour 1916.

Sur les ventes de vin

On nous écrit:

Dès le début des vendanges, les cours des vins de 1916 ont pris une tendance à la hausse qui ne fit que s'accroître de jour en jour, pour atteindre en ce moment des limites absolument inconnues jusqu'ici.

Les cours les plus bas ont été ceux des vendanges de la commune de Fully, qui ont été adjugés à fr. 31,50 la brantée prise sur place. Saillon obtint un prix déjà bien supérieur, en trouvant acheteur à fr. 35 la brantée, récolte à la charge de l'acquéreur. Sion débute par 35 fr. pour atteindre 36 fr. comme prix courant et 37 et 38 même dans quelques cas. St-Léonard cependant obtint les prix les plus hauts publiés, en vendant de 38 à 41 fr. 10 la brantée de fendant, rendue au pressoir.

Ces prix correspondaient à un prix du moût variant de 75 cts à fr. 1,05 environ. Bien des personnes se demandaient déjà, à ce moment, où l'on allait arriver, si la hausse se maintenait. Celle-ci s'est maintenue et continuée, et le vin clair a passé progressivement de fr. 1,15 à fr. 1,20, 1,25 et 1,40 le litre, et ce ne serait pas encore fini, s'il restait encore du vin à vendre quelque part; mais tout a été vendu, et la même quantité a été dans certains cas revenue plusieurs fois, sans qu'elle ait pour cela eu le moins du monde besoin d'être remuée de place.

Les prix atteints ont, en général satisfait tout le monde et on ne peut que souhaiter de les voir se maintenir dans l'avenir encore. Cela est la grande question, car nous avons besoin avec les difficultés de plus en plus croissantes de la culture de la vigne, de hauts prix, si nous voulons pouvoir la conserver prospère.

Nous croyons que cela se pourrait, si après avoir organisé notre culture de façon rationnelle, nous savons aussi parallèlement développer, au point de vue commercial, l'écoulement des produits obtenus.

Sous ce rapport, nous sommes malheureusement encore bien en retard, et nous aurions de sérieux progrès encore à réaliser pour améliorer notre vinification et recueillir, par là, des bénéfices plus grands du produit de nos vignes.

Ce que nous devons à tout prix réaliser pour nos fruits, nous devons également le réaliser pour nos vins; c'est-à-dire, nous devons en organiser les préparations et la vente en commun dans toutes les communes du canton. Que ces associations collectives devront être organisées de façon à assurer la manipulation la plus soignée de ce produit noble et délicat par excellence qu'est le vin, nous n'avons pas besoin d'insister là-dessus. Qu'il en soit de même de la direction de ces sociétés, qui ne devra être confiée qu'à des personnes ayant à la fois les capacités commerciales et techniques voulues, ce devrait être une chose naturelle et indispensable à la bonne réussite de l'entreprise. Avec les directions improvisées que l'on a le plus souvent, il est impossible que les affaires puissent réussir. Ce métier demande une foule de connaissances qui doivent avoir été acquises par un apprentissage sérieux de la branche et qui ne sont innées chez personne. Nous n'insistons pas plus loin là-dessus pour le moment. Nous voudrions seulement attirer l'attention des associations de ce genre déjà existantes sur un mode de vente des produits trop peu répandu en Valais et qui sauf en automne, ne se pratique, pour ainsi dire, nulle part chez nous. Nous voulons parler de la vente aux enchères des vins. Ce mode de faire se pratique sur une large échelle chez nos voisins, les Vaudois, qui, croyons-nous, s'en trouvent fort bien. Nous avons, en effet, été surpris de comparer cette année, dans ce canton, les prix fixés soit par les marchands de vin, soit par les commissions communales et ceux atteints ensuite par quelques mises, sur lesquelles nous avons pu nous renseigner.

Ainsi, la principale mise, celle de Morges, a débuté par une mise à prix de 63 cts., pour être adjugée à 91 cts, en fin d'enchère. Sans la mise, le prix n'aurait guère dépassé 75 à 80 cts., qui était celui maximum atteint pour les récoltes de la contrée à ce moment. Comme la mise était de 15,000 litres, cela représente un bénéfice d'au moins 1650 frs pour la commune de Morges. Ensuite de cette mise, tous les prix ont haussé de 1 à 5 cts dans la contrée.

Il est dans le canton de Vaud de nombreuses institutions ou villes qui ne vendent leurs vins qu'aux enchères, en fin décembre, une fois clarifiés. Ainsi, cette année, l'Association d'Yverne a vendu fr. 1,35 - 1,435 le litre au 15 décembre (en automne les autres moûts de la commune se sont vendus 93 cts le litre). La ville d'Aigle a vendu 1,47 à 1,55 le litre, l'Association vinicole du même lieu 1 fr. 58. L'Hôpital de Vevey a vendu de fr. 1,02 à 1,25 le litre de blanc.

Les enchères les plus réputées du canton sont celles de la ville de Lausanne, qui eurent lieu les 5 et 8 décembre dernier. Les prix ont oscillé entre 80,5 cts minimum et 2,50 fr. le litre prix maximum, pour du Dézaley. Nous aurions tout à apprendre à pratiquer des mises semblables, en leur donnant aussi le même relief que sait leur donner la ville de Lausanne, qui par une réclame entendue et habile a su créer à ses vins un renom qui se traduit pour elle maintenant en écus secs et sonnants.

Pour terminer nous voulons encore citer les célèbres mises de vins des Hospices de Baume en France, qui se font avec une solennité toute particulière. La vente des vins est accompagnée d'une véritable exposition à laquelle se donnent rendez-vous les notabilités de la viticulture et du grand commerce vinicole français. La vente a lieu sous la présidence du maire de Baume, assisté de son conseil d'administration des hospices, dans la

grande salle de l'Hôtel-Dieu. La vente des vins de 1915 eut lieu le 19 novembre dernier. Les enchères furent particulièrement nombreuses et pressées. Après quelques mises de 100, 200 fr., on en a vu qui s'élevaient à 1.000 frs d'un coup. C'est ainsi qu'une queue (456 litres) d'une cuvée de Beauce rouge, Chancelier Nicolas Rollin, fut adjugée pour le prix fabuleux de 8700 frs soit fr. 19,07 le litre.

Les prix extrêmes de l'enchère ont été pour le rouge de fr. 4,81 à 19,07, et pour les blancs de frs 7,20 à 10 fr. le litre. Les eaux de vie se sont vendues 8 frs le litre.

A quand le tour des grands vins du Valais et des enchères de Sion?

Wuilloud.

Oeuvre des rapatriés

Dons reçus par le Comité valaisan

Report de la liste précédente	fr. 2882,40
S. G. Mgr l'Evêque de Sion et 2	100.—
Bénévoles	100.—
Commune de Sierre	100.—
Anonyme St-Maurice	25.—
Anonyme St-Maurice	5.—
Mme Florentine Deléglise, Collombey	5.—
M. P. Loye, Sierre	10.—
Anonyme, St-Maurice	5.—
Anonyme, Finhaut	5.—
M. et Mme Graven-de Stockalper, Sion	25.—
Mlles Yergen et Pillet, Martigny	5.—
M. L. Spira, bazar, Monthey	10.—
Commune de Trient	50.—
A. A. Lucerne	5.—
Un bûcheron, Illiez	5.—
Mme A. Guérin, burahiste, Viognaz	5.—
M. Pochon-Bioley, St-Maurice	5.—
Commune de Collonges	50.—
Souscription à Collonges	131.—
Une bonne femme, Collonges	3.—
Anonyme, Monthey (un manteau)	—
M. F. F. Vevey (un paquet de vêtements)	—
Total	3431,40

La générosité proverbiale du peuple valaisan ne s'est pas démentie à l'égard de l'œuvre de secours aux évacués.

Comme on le voit, les souscriptions se sont couvertes de signatures.

Encore un effort cependant.

Simplement le déjeuner du matin, composé d'un gros bol d'excellent chocolat au lait et de petits pains revient à une centaine de fr. par jour, et cela sans compter la collation du soir.

D'autre part, nous ne connaissons pas encore la date exacte de la fin du présent rapatriement qui peut durer plus qu'on ne le croit. Les convois peuvent également se renouveler. Plus que jamais nous recommandons cette œuvre, belle entre toutes les œuvres, à la générosité du peuple valaisan.

Les dons et souscriptions seront reçus avec reconnaissance par le comité de secours aux évacués et par MM. Jules Kuhn et Joseph Motte, à St-Maurice.

Liste des Dons reçus par le Comité Bouveret-St-Gingolph

Administration communale mixte de Martigny: 100 fr.; de Lavallaz Albert, Monthey, 100; Carraux pharmacien, Monthey, 20; Mme Georges Morand, Martigny, 20; Orsat frères, 50; M. Chabloz, directeur, Bouveret, 20; Mme Pierre Cudry, Bouveret, 10; M. Delaloy, géomètre, Monthey, 5; Pharmacie Carraux, Monthey, divers médicaments, 7,30; Mme Vve Marie Cornut, Vouvry, 5; Mme Vve Olive Déleze, 5; Mme Léontine Médico, 2; Mme Léontine Vuadens-Cornut, 5; M. Alexis Pot, 2; Mme Blanche Delavy, 2; M. Auguste Bertrand, 2; M. Jeanerret, 3; M. Eugène Pot, 2; Mme Métayer, 5; M. Clément Vuadens, 2; Mme Ursule Pignat, 2; Mme Vve Aline Pignat, 5; Mlle Berthe Level, 5; M. Joseph Cornut, 4; Mme Berthod, 2; M. Victor Vuadens, 3; M. Emile Carraux, 5; Un Breton, 5; M. Othmar Vuadens, 5; Divers petits dons, 61,70; M. le 1er Lt. Gonnet, Bouveret, 5,50; Périer, chaussures, Vevey, 2; M. Edwin Sielg, 5; M. F. H. Hoppia, 3 Couronnes, Vevey, 20; Anonyme, Clarens, 5; Mmes Zollinger et Bonvalet, Glion, 6; M. Chappuis, comptable Helvétia, Montreux, 10; M. Edouard Delavy, Vouvry, 2; M. Albert Vuadens, 2; M. Léonce Vuadens, 2; M. Emile Vuadens, 2; Mme Marguerite Médico, 3; Mme Vve Fierz, 3; M. Wintch, 5; M. Ulrich Schilling, 6; M. Ferdinand Cornut, 2; M. Kustin-Planchamp, 5; J. J. Fierz, 5; MM. Ananglia, frères 5; Mme Vve Théophile Cornut, 5; M. Alfred Pot, 10; M. Narcisse Pot, 5; M. Edmond Cornut, 10; Anonyme, 2; Mme Zélie Manera, 2; Anonyme, 5; Mme Antoine Levat, 2; Mme Vve Ida Pignat, 3; Mme Thais Hugon, 10; M. 2; M. Elie Cornut, 3; Oiseaux d'Italie, 2; M. Albert Pignat, 2; Mme Elionore Vuadens, Mlle Amélie Coppex, 2; M. Victor Cornut, 5; Anonyme, 5; M. Denpis Quaglia, 2; Mme Julie Carraux-Pot, 15; Liste Hôtel Grand St-Bernard, Martigny-Ville, 26,50; Mme et M. Dupuy, St-Gingolph, 10; Mme et M. Michaud, St-Gingolph, 20; Mlles Mathilde, 2; Anonymes et divers, 6,50; Hominais et anonyme, 2,50; Bonnaz, boulangerie, 2; Famille Bocard J. 4; Mlle Louisa Chevalley, 2; M. René Roche, 5; Mme Gojon, 2. Total, 749 frs.

Si l'entrée des rapatriés civils français en Suisse est saluée à Schaffhouse par des témoignages de sympathie, sous forme de réconfort moral et matériel, il est tout indiqué que la sortie de Suisse à Bouveret-St-Gingolph soit saluée de la même façon, surtout que l'arrêt dans cette station dure le soir de 5 h. 35 à 6 h. 44, soit une bonne heure. Une distribution de boissons chaudes, douceurs, etc., et productions artistiques leur font paraître le temps moins long et oubliant leurs misères. Le Comité de Bouveret-St-Gingolph est sur la brèche dès le passage du premier convoi, aidé nous nous exprimons de le proclamer, par un comité de dames et de demoiselles, les

quelles se dépensent sans bornes: aussi, tous nous nous écriions: nous y sommes, nous y restons. Nous continuerons l'œuvre commencée jusqu'au bout: nos ressources sont limitées, mais nous comptons sur le secours de la Providence et le concours de nos populations.

Le Comité Bouveret-St-Gingolph.

Les dons en argent sont reçus par M. Bertrand, chef de gare et ceux en nature, par Mme Bertrand, à Bouveret.

Dans notre dernier numéro, une ligne mal placée a rendu inintelligible une phrase de la correspondance du Bouveret, concernant les rapatriés. Il faut lire: « Merci à la vaillante fanfare des Evouettes qui, par ces accents a réconforté le cœur de ces malheureux, etc.) »

FAITS DIVERS

Assemblée générale des Cafetiers valaisans

Dans sa dernière assemblée générale à Brigue, la Société des Cafetiers valaisans s'est occupée des objets suivants:

Loi sur les Auberges: C'est au nouveau Comité qu'incombe la tâche d'étudier la question et de prendre les mesures qui en dérivent.

Prix des vins et liqueurs: La section de Sierre est félicitée pour les affiches qu'elle a fait imprimer à ce sujet.

Il est pris connaissance des entrevues du Comité avec les brasseurs suisses et les représentants des wagons-restaurants.

Cotisation centrale: augmentée de 1 fr. par an et par membre; cette somme sera supportée par la Caisse cantonale.

Chambre de commerce cantonale: La société est d'accord en principe de donner son appui à cette création, mais auparavant le Comité doit l'étudier et l'approfondir.

Nomination du comité.

M. Kluser est réélu par acclamations comme président malgré son refus catégorique.

Vice-président: M. Tavernier, de Sion. Secrétaire: M. von Bruel, Monthey. Caissier: M. Contat, de Monthey.

Membres adjoints: MM. Heintzen, de Brigue et Perren, de Sierre. Vérificateurs: MM. Maret, de Sion et Massetrey E. de Sierre.

Délégués: MM. Tavernier, Contat et Heintzen.

Nouveaux membres: MM. Berthod-Supersaxo, à Viège; Visio, restaurateur à Martigny; Schnyder sœurs, café à Brigue.

Après les délibérations, un banquet a été servi à l'Hôtel d'Angleterre. M. Kluser, président, y a prononcé un discours très applaudi. Vers 4 heures et demie, un casse-croûte offert par la section de Brigue réunit les cafetiers au Brigerberg, où d'aimables paroles furent échangées par le Comité cantonal et MM. les organisateurs de la section de Brigue.

MONTANA — Le bob dangereux

M. le Dr. Mengie, en descendant de Montana en bob, accompagné de quelques internes, s'est cassé la jambe à un tournant.

SION — Théâtre

La « Rhodania » section des Etudiants suisses donnera une représentation au théâtre, dimanche, 4 février.

Le programme, très intéressant, nous promet une agréable après-midi.

SION — Conférence

La Société des Arts et Métiers organise pour samedi 10 février à 8 h. 30 du soir, à la grande salle du Café industriel, une conférence qui sera donnée par M. le professeur Gern, sur les moyens de transport en Suisse. Cette conférence sera publique et ne manquera pas d'attirer un nombreux auditoire, vu l'intérêt que présente aujourd'hui le sujet traité.

SION — Mort d'un interné

La mort vient de faucher sa première victime parmi les internés hospitalisés au Gd

Hôtel. Le sous-officier Bouasson Henri, de Paris, qui était arrivé très malade à Sion et avait dû être transporté en traineau depuis la gare, a succombé hier jeudi, malgré les soins les plus assidus qui lui ont été prodigués.

Fièvre aphteuse

Le commerce de bétail est devenu, ces derniers temps, ensuite des prix élevés, excessivement actif, non seulement dans les cantons frontaliers, mais dans tout le pays. Il en résulte un grand danger de propagation de la fièvre aphteuse qui a pu jusqu'ici être combattue efficacement, grâce aux mesures prises par les autorités fédérales de concert avec les cantons intéressés. Ces mesures, qui consistent dans l'abatage de tout le bétail malade ou suspect, demandent de gros sacrifices financiers.

La situation exige que l'on fasse tout ce qui est possible pour épargner au pays des pertes incalculables.

Agriculteurs! votre concours intense est la première et la plus importante condition de succès.

Préservez votre bétail et celui de vos voisins de la fièvre aphteuse et de ses conséquences funestes:

en maintenant la propreté dans vos étables et en surveillant continuellement vos bêtes!

en observant la plus grande prudence dans les transactions et le trafic.

en isolant pendant 14 jours (quarantaine) et en soignant à part les animaux nouvellement achetés!

en séquestrant vos étables et y interdisant l'entrée à toute personne étrangère, en particulier aux marchands de bétail et intermédiaires!

en présentant hors de l'étable les animaux que vous pourriez avoir à vendre!

en déclarant sans tarder tout cas de maladie contagieuse ou tout cas suspect!

en isolant complètement et en surveillant étroitement les animaux malades ou suspects!

en observant strictement toutes les prescriptions de police sanitaire vétérinaire!

Office vétérinaire suisse.

SION — Etat-civil

Mois de janvier

NAISSANCES

Jordan Alfred de Louis, d'Orsières. Schwitler Frida, de Otto, de Loèche-Ville. Anthamatten Emma d'Adolphe de Saas-Grund.

Schenkel Jean, d'Emile, de Salins. Furrer Ida d'Adrien, de Venthône. Revaz Marcelle, de Camille, de Salvan. Mariéthoud Irène d'Oscar, de Salins.

DECES

Brindlen Paul de Joseph, de Brigue, 52 ans. Richard Mathilde, de Louis, de Sion 16 ans.

Faulhalter Charles d'Antoine de Kerlyfeld Alsace 67 ans. Cretion Stéphanie née de Nucé, de Joseph, de Martigny-Bourg, 72 ans. Gailard Berthe de Paul, de Sion, 8 ans. Tarro Philomène née Amos de François Italie 77 ans. Berthouzo Anne Marie d'Henri de Sion 6 mois. Barel Rosa de Maurice de Glis, 18 ans. Sauthier Adelaïde née Jacquemet de Jean Jos. de Conthey, 70 ans.

MARIAGES

Savioz Alfred de Joseph, d'Arbaz et Bovier Ida, d'Etienne, de Vex.

Le problème de l'approvisionnement en Russie

Le problème de l'approvisionnement est aujourd'hui une des questions les plus capitales.

A cause de l'extraordinaire extension du théâtre de la guerre, d'immenses terrains productifs ont été mis en friche. Il faut d'une manière ou de l'autre réagir contre cette situation fâcheuse.

La France a affecté une somme de 30 millions à la culture de terrains non encore utilisés jusqu'à ce jour.

En Russie, le gouvernement a ordonné les dispositions suivantes:

1) l'établissement d'une harmonie parfaite entre les mesures du pouvoir militaire et celles des autorités civiles. La constitution, par

les soins des organisations sociales, de provisions de vivres et la répartition de ces vivres à la population.

2) la centralisation dans les mains d'une unique administration de tous les moyens de locomotion, au dedans et au dehors de la zone de l'armée.

3) la révision de toutes les mesures antérieures concernant des entreprises privées, instituées pour l'approvisionnement de quelques districts.

4) la libération du service militaire des techniciens nécessaires aux travaux agricoles et des ouvriers qualifiés.

Le nouveau groupement au Conseil des ministres russes

L'Agence de Presse russe nous communique:

Conformément au tableau des membres de la Chambre supérieure, on peut établir le groupement suivant:

Le groupe académique compte 20 membres, le centre 59, le groupe du contre-droit, désigné sous le nom de Noidhardier, 23, le cercle de l'union indépendante, à la tête duquel se trouve W. J. Curké, 19, l'extrême droite 58, le groupe dit groupe ministériel, dans les rangs duquel figurent Bulygin, Mamantoff, Tanieff, 9, le groupe des députés entièrement indépendant, 9.

A. N. Kulomsin demeure à son poste de président du Conseil d'Empire.

On n'a pu confirmer jusqu'à présent les bruits qui circulent relativement à la non-réélection de quelques-uns des membres du Conseil les plus progressistes et les plus libéraux, parmi lesquels on nomme: Kaufmann-Turkestanski, le comte Wassilichkoff — tous deux anciens ministres — et le professeur Taganzoff.

Deux ouvriers dans un haut-fourneau

Un terrible accident s'est produit, vendredi, aux usines métallurgiques de Châtillon-Commeny, à Neuves-Maisons (Lorraine française).

Deux ouvriers versaient sur un haut-fourneau une benne de minerai, lorsque soudain, une forte poussée de gaz se produisit. Les deux ouvriers perdirent l'équilibre et tombèrent dans le fourneau, où ils furent immédiatement carbonisés.

Plusieurs heures après, lorsque la coulée de la fonte eut lieu, les dernières prières furent dites, pendant que les ouvriers se découvrèrent devant le ruisseau de roux où s'étaient volatilisés les corps de leurs deux infortunés camarades.

Le complot contre Lloyd George

La police de Derby a découvert le 30 janvier un complot d'empoisonnement contre M. Lloyd George. Un homme et trois femmes ont été arrêtés à Derby. Ce sont: Mad. Wheelden, 50 ans, Mlle Harriet Wheelden, 27 ans, sa fille, M. Alfred Mason, 24 ans; tous trois arrêtés à Derby, et Mme Mason, 30 ans. La fille de Mme Wheelden a été arrêtée à Southampton.

La découverte du complot a provoqué une grande émotion à Londres. On garda le plus grand secret jusqu'à l'arrestation des inculpés. Les trois femmes arrêtées étaient institutrices et connues à Derby comme suffragettes. M. Mason était aide-pharmacien et antimilitariste. Tous protestent de leur innocence.

On mande de Londres à « Excelsior » que le pharmacien et les trois suffragettes qui ont comploté d'empoisonner Lloyd Georges et M. Henderson avaient également comploté contre le roi (Havas).

L'extermination des chiens de luxe en Angleterre

Le gouvernement anglais envisage, comme mesure d'économie, l'extermination des chiens de luxe. Seuls les chiens de garde et, en général, les chiens utiles seraient laissés vivants. Il est dit dans le projet de loi « que les chiens parasites élevés par les dames oisives, coûtent plus à nourrir que des hommes. »

Le froid et le ravitaillement de la Belgique

Suivant les journaux hollandais, les canaux étant gelés, le ravitaillement journalier de la Belgique et du Nord de la France est actuellement assuré par quatre cents wagons qui partent chaque jour de Rotterdam.

DERNIERE HEURE

Mort d'un Conseiller d'Etat vaudois

CULLY 2. — Ce matin est mort à Epesses, à l'âge de 64 ans, M. Eug. Fonjallaz, conseiller d'Etat, né le 10 mai 1853. Il fut député au Grand Conseil dès 1882 (élu en remplacement de M. L. Ruchonnet), conseiller d'Etat vaudois dès le 23 mai 1908.

L'extension de la guerre sous-marine

AMSTERDAM, 2. — (Havas). Le « Handelsblad » annonce officiellement: Le ministre d'Allemagne à la Haye a notifié au gouvernement que l'Allemagne était prête à prendre des dispositions spéciales pour assurer le courrier entre la Hollande et l'Angleterre. Le ministre a ajouté qu'aucune mine ne serait posée sur la route de Flessingue à South-Wood.

AMSTERDAM 2. — (Havas) Le « Telegraaf » considère que l'extension de la guerre sous-marine expose la Hollande à un grand danger d'être séparée du reste du monde. Tout le monde peut maintenant discerner que l'Allemagne a recours aux moyens extrêmes parce qu'elle sait qu'elle ne peut plus être victorieuse.

Le journal ne croit pas aux assurances du chancelier concernant le minimum des risques pour la marine hollandaise. Il estime que les intérêts de la nation sont mieux sauvegardés par les Alliés, qui n'ont jamais torpillé de bâtiments hollandais, n'ont jamais menacé de causer la mort de passagers et qui, dit le journal, se battent également pour nous.

MADRID, 2. — Le ministre de l'intérieur a annoncé que les Départements de la guerre et de la marine ont communiqué aux autorités militaires des instructions en rapport avec la gravité des circonstances. Le ministre des affaires étrangères a reçu la visite du président de la Fédération maritime de la Méditerranée, qui lui a annoncé que la Fédération avait dix bateaux en route avec des sauf-conduits.

M. Romanonès, à l'issue de sa conférence avec les présidents des Chambres, a déclaré: « Nous sommes dans une situation très difficile » et M. Villanueva a dit considérer que les circonstances sont critiques.

NEW-YO K 2. — MM. Wilson et Lansing ont conféré pendant une heure. On assure qu'en face de la situation, considérée comme on ne peut plus grave, le gouvernement des Etats-Unis a commencé déjà à formuler les dispositions à prendre et qu'une mesure dont on n'indique pas la nature a été déjà prise.

Chutes dans le Rhin et dans l'Aar

LAUFENBOURG, 2. — Au barrage de Laufembourg, un échafaudage suspendu est tombé dans le Rhin, les chaînes d'attache s'étant rompues. Trois ouvriers furent projetés dans le fleuve. Deux d'entre eux réussirent à se sauver; le troisième s'est noyé.

OLTEN, 2. — Un camion militaire, voulant éviter un autre véhicule, est tombé du pont neuf dans l'Aar. Le chauffeur put rester sur son siège, malgré une chute de 10 mètres; ses blessures sont peu graves.

Bulletin anglais

LONDRES, 2. — Nous avons de nouveau légèrement amélioré notre position la nuit dernière, au nord de Beaumont-Hamel. L'ennemi a encore essayé dès ce matin d'enlever un de nos postes, vers Grandcourt. Il a été rejeté. Un coup de main exécuté avec succès au début de la matinée contre les tranchées allemandes au sud-est de Neuville-St-Vaast, n'a entraîné pour nous aucune perte. L'ennemi a tenté d'approcher de nos lignes au cours de la nuit et au début de la matinée, au sud-est d'Armentières et à l'est d'Ypres. Il a été repoussé avec pertes. Deux autres attaques ont été exécutées ce matin vers Wytschaete par de forts détachements ennemis revêtus de capotes blanches. Ils ont été rejetés.

Alité depuis 5 semaines,

j'avais essayé sans résultat de tous les remèdes connus, quand j'appris à connaître les Pastilles Wybert-Gaba. Elles me soulagèrent dès le premier essai, et au bout de deux jours, catarrhe, toux et mal de gorge avaient disparu. Je ne puis assez recommander vos Wybert-Gaba.

Les Pastilles Wybert-Gaba sont en vente partout, mais seulement en boîtes blanches à 1 franc.

Vermouth „Noblesse“

de Ciravegna & Co, Genève est une délicieuse gourmandise (se vend dans tous les bons cafés et épiceries)

MEDICAMENTS ECONOMIQUES

EXTRAITS DE MALT DU DR. WANDER

Pur, contre les maladies des voies respiratoires fr. 1.40

A l'iodure de fer, contre les affections scorbutiques, remplace l'huile de foie de morue fr. 1.50

Au phosphate de chaux, pour les enfants rachitiques fr. 1.50

Au fer, contre l'anémie et la chlorose fr. 1.50

Au bromure d'ammonium, contre la coqueluche fr. 1.50

Aux glycérophosphates, contre faiblesse nerveuse fr. 1.60

Nutritifs et fortifiants

Respirez du Cyprin Contre toutes les affections des voies respiratoires, asthme, coqueluche, etc.

Fumez les cigares „PRO PATRIA“

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Mal de Tête KEFOL Seul REMÈDE SOUVERAIN

Bouteille (10 gouttes) 1.50. Ch. Banquet, pharmacien, Genève

LA SEMAINE DE SUZETTE

Seul Journal Spécialement rédigé POUR LES PETITES FILLES DE 8 A 14 ANS Parait le Jeudi

Le Numéro: 10 Centimes
Chez les Libraires ET DANS LES GARES

Feuilleton du «Journal et Feuille d'Avis» (18)

UNE ARRIVISTE

Oh! chérie! vous m'auriez fait beaucoup de peine, si j'avais pu croire que c'était ma Lucia qui parlait. Mais, je sais bien, moi, j'ai toujours su ce qui se cache sous de si folles paroles: un vrai cœur de femme, digne de comprendre et de fixer à jamais un autre noble cœur. Et maintenant, vite, dites-moi tout. J'ai hâte de savoir: à commencer par cette énigmatique migraine.

Lucia se sentait de minute en minute plus rassurée, plus à l'aise. Pour fine et intelligente qu'elle fut, elle ne comprit pas ce qu'il en coûtait à Maud pour voiler sa blessure intérieure et garder cette attitude héroïque, ni combien elle pourrait troubler, froisser son âme délicate en lui laissant voir certaines de ses petites bassesses.

— Eh bien, dit-elle vous saurez d'abord qu'il m'a écrit, se trouvant en visite dans le voisinage pour me demander l'autorisation de nous venir voir ici. Mais vous y deviez être justement à l'époque indiquée... et je ne savais pas encore comment vous prendriez la chose. Il me fallut « arranger » un peu la rencontre. Mon intention, certes, était de tout vous dire après coup. Et vous voyez je vous le dis.

Donc, je vous envoyai toutes à Trew, et je lui écrivis de venir jeudi. Il me fallait une excuse, n'est-ce pas? pour demeurer à la maison: j'inventai la migraine!

Elle se mit à rire. Elle exultait maintenant. Quant à Maud, cette sérénité qui faillit se troubler pendant quelques instants, qu'elle n'avait reconquise qu'à force de courage, semblait vouloir de nouveau l'abandonner et plus sérieusement cette fois.

— Mais Lucia, chère Lucia! fit-elle un peu effarée, y songiez-vous? qu'a-t-il pu penser, grand Dieu! quand, invité par vous, il vous a trouvée seule ici, pour le recevoir!

— Si vous croyez que j'avais négligé ce détail! Ah! il m'a fallu méditer pas mal, je l'avoue, avant de faire concorder les diverses parties de l'affaire. Mais quand je m'y mets! Il me trouva assise sur le rivage, absorbée dans mon livre et ne songeant nullement à le voir paraître. Je n'ai pas dit de mensonge, remarquez-le bien. J'ai simplement paru surprise, et j'ai demandé: « N'avais-je pas fixé vendredi? » Il produisit ma lettre pour me démontrer qu'il n'avait pas fait d'erreur, et bien entendu, ça y était en toutes lettres: « Venez jeudi, mes tantes seront comme moi très heureuses de vous voir ». C'est alors seulement qu'il apprit que j'étais seule à la maison, que toute la famille était à Trew, qu'ayant été prise de migraine, j'avais préféré demeurer ici tranquille. Eh bien, Maud, que dites-vous de ma diplomatie? Le Bismarck de Littlestone, voilà ce que je suis! Une fois cette question vidée et oubliée, nous arrivâmes au bord de la baie. Je lui dis combien il m'aimait. C'est tout. Je suis heureuse, heureuse. Il est le plus parfait des amoureux,

et vous la perle des amies. Je ne sais qui j'aime mieux, de lui ou de vous, vrai!

Tandis qu'elle babillait, Maud restait silencieuse. Tout à l'heure, quand Lucia déchargea la bombe de ses révélations, elle n'avait pas cessé un instant, en dépit du choc, de se sentir en chaude sympathie avec elle. Si elle était en révolte, c'était seulement contre ce qu'elle appelait son moi égoïste, et elle avait su le réduire. Mais maintenant, pour rester en harmonie avec Lucia, c'était son meilleur moi qu'il lui fallait combattre, et la chose était plus ardue. Car si l'affection qu'elle avait donnée à cette amie était inébranlable, les principes de rectitude logés dans son cœur ne l'étaient pas moins. Cette comédie, cette astuce, ces menées tortueuses que l'autre étalait complaisamment répugnaient à sa nature noble et droite, mais ce qui la peinait peut-être plus que tout le reste, c'était cette duperie de soi-même qui lui faisait proclamer avec orgueil qu'elle n'avait pas « dit » un mensonge, alors qu'elle trompait ainsi celui à qui elle engageait sa foi. Si seulement elle avait eu le sentiment de sa bassesse, si elle en avait exprimé du regret! Maud eût trouvé en sa belle générosité une raison de plus pour chérir et consoler l'amie repentante. Mais non! Elle l'entendait se glorifier de ses misérables inventions. Maud se sentait humiliée en son amie de façon indéchiffrable. Toute sa candide physionomie exprimait la consternation. Lucia, retombant des hauteurs de son triomphe, s'en aperçut soudain.

— Qu'y a-t-il? fit-elle brusquement. N'avez-vous rien à me dire?

— Oh! Lucia! plus un mot de tout cela, si vous m'aimez.

— Je demande à savoir ce qu'il y a, insista Lucia. Ce qui vous trouble ne peut concerner que moi, et j'ai par conséquent le droit de l'apprendre.

Maud eût un gémissement désolé.

— De grâce, je vous en conjure! Pardonnez-moi! Mais je ne puis approuver ce que je viens d'entendre! Je dis plus, je le déteste! Je regrette que vous ayez agi de la sorte. Ce ne peut être bon ou louable de tromper jamais en de grandes ou petites choses. Mais induire en erreur celui que vous aimez! User de supercherie dans une affaire si sérieuse, si sacrée! Ah! j'ai dû chagriner, un chagrin affreux.

Elle la regardait de son bel œil d'ange plein de larmes non versées, espérant un retour, un mot de compréhension. Il n'en fut rien.

— Je vois, dit Lucia piquée, j'ai eu tort de m'ouvrir à vous.

— Non, non, fit Maud impétueuse, ce n'est pas cela.

— Si fait, c'est cela et pas autre chose, dit l'autre sèchement. C'est toujours une erreur d'être trop franc.

Elle s'arrêta, s'apercevant qu'elle se mettait en colère. Elle vit le regard de supplication presque désespéré de Maud et se reprit un peu. Après tout, son amie avait été superbe, héroïque en ce qui touchait la partie la plus importante de ses révélations; et pour toutes sortes de raisons, Lucia souhaitait demeurer en bons termes avec miss Eddis. Reprenant donc le masque, ce qui jamais ne lui était bien difficile, elle affecta de voir un peu tard son erreur, mais de la reconnaître franchement.

— Oui, vous dites vrai, vous avez raison. Et moi, moi, je ne vaudrais pas grand'chose! Comme toujours, j'ai été un assez vilain animal. Mais de cela, au moins, vous en conviendrez, je ne

me suis jamais défendue. C'est vous qui voulez me prêter mille vertus que je n'ai pas. En somme, je ne vauds pas les quatre fers d'un chien, je vous l'ai toujours dit. Je voudrais réparer mon erreur, je le voudrais sincèrement. Conseillez-moi, Maud, que faut-il faire? Confesser à tante Cathie et tante Elisabeth le mystère de ma fausse migraine et le résultat de cette manœuvre? Je vous crois trop sage pour recommander une pareille ligne de conduite. Ma tante Elisabeth en aurait sûrement une attaque d'apoplexie foudroyante, ce qui ajouterait le meurtre à mes autres crimes.

Maud sourit, vaguement réconfortée.

— Où dois-je lui dévoiler à lui-même mes trames machiavéliques? Ne me dites pas qu'il le faut, je vous en conjure. C'est serait trop humiliant. Et quand je suis humiliée, je vauds encore moins que lorsque je triomphe, je vous le dis en confidence. Petite vilaine! vous m'avez gâté tout mon plaisir. Moi qui me nommais avec tant de fierté le Bismarck de Littlestone, vous m'avez démolie d'un coup. Je le dis en confidence...

Je vous veux mal de mort... Non, Maud, je regrette sincèrement d'avoir mal agi, d'avoir agi de manière à vous peiner. Le croyez-vous chère, et voulez-vous le donner le baiser de paix?

Le baiser fut échangé et la réconciliation scellée. Il y avait dans l'âme de Maud pour son amie des trésors d'indulgence et de pardon; et malgré la pénible incursion qu'elle venait de faire en son âme, elle serait capable encore sans doute de nourrir des illusions à son endroit, et jamais probablement la flamme de son affection ne s'éteindrait. Mais Lucia se disait qu'il faudrait à l'avenir y regarder à deux fois avant de parler à Maud.



Université de Commerce de la Ville de St-Gall

Subventionnée par la Confédération Suisse
Sous la direction de la Chambre de Commerce de St-Gall
Les semestres commencent milieu Avril et commencement Octobre.
PROGRAMME DES COURS PAR LE SECRETARIAT.
Commerce, Banque, Industrie, Enseignement commercial.
Administration, Assurance, Cours de réviseurs de livres.

Elixir de Diessbach



Remède de vieille renommée, contre l'influenza, catarrhe de poitrine et des bronches, engorgement, toux, mauvaises digestions, constipations, etc.

Ce remède indispensable ne devrait manquer dans aucune famille.

En vente en petites bouteilles originales à Fr. 2.—. Là où il n'y a pas de dépôt, prière de s'adresser directement au fabricant

M. Félix VOGT, Drog., OBER-DIESSBACH.

Pour obtenir le seul remède réellement efficace pour la guérison certaine et rapide du

Goutte et des Glandes

écrivez à la Pharmacie du Jura Dr. A. Böhler & Co., à Bienne, qui vous enverra franco contre remboursement de fr. 3.50, le véritable Struman, qui est reconnu comme étant le remède le plus efficace et le moins coûteux. Nombres attestations. Succès garantis, même dans les cas les plus opiniâtres.

Retards

des règles sont vite corrigés par les remèdes du Dr. Williams de Londres. Envoi discret par le représentant DARA-EXPORT, GENEVE Rue du Rhône 63,03

SAGE-FEMME

Mme MONTESSUIT

24, rue du Cendrier, Genève à proximité de la gde poste. Reçoit tous les jours de 1 à 4 heures. Médecin à disposition.

La crème pour chaussures

IDEAL

est la marque favorite Seul fabr. G. H. Fischer, fabricant d'allumettes et graisses chim. Fehraltorf (Zurich) fond. en 1860

MESDAMES Retour infaillible de tous retards par la méthode mensuelle régulatrice. Catalogue gratuit. Ecrire: SOCIÉTÉ PARISIENNE Genève

Nouvelle boucherie chevaline

Ruelle du centre — VEVEY — Ruelle du centre



On débitera tous les jours la viande de bons chevaux.

Se recommande. P. PETER.

Téléph. 148. Adresse télégraph. P. PETER VEVEY. Achat de chevaux pour abattre

GRANDES PEPINIÈRES

A. BOGGARD

Petit-Saconnex - GENEVE - Petit-Saconnex

Grandes cultures d'arbres fruitiers en tous genres dans les meilleures variétés pour le pays

Très beau choix en :

Abricotiers tiges Luizet et autres
Pommiers tiges Rte Canada et autres
Pruniers Reine-Clauze et autres
Pruneaux Felleberg et autres
Foiriers - Cerisiers - Noyers tiges, etc., etc.
Pêchers, Abricotiers et Cerisiers espaliers
Poiriers nains de 1, 2 et 3 ans disponibles en quantité, en Duchesse, Louise-Bonnes, Beurré Giffard, Doyenné de juillet, et autres variétés de marché
Beurré William grandes quantités

Belle collection de conifères, d'arbres et arbustes d'ornement!

Demandez les catalogues envoyés franco!

DEMANDEZ PARTOUT

l'Eau Paradis

la reine des eaux de toilette

ASSUREZ-VOUS TOUS LA POSSESSION

Panorama de la Guerre

Préface du Lt-Colonel ROUSSET

Ouvrage unique en son genre et sans rival, insurpassable, faisant l'admiration générale. Mise en œuvre avec la collaboration de 80 écrivains, Récits, commentaires, jugements, etc., des Membres de l'Académie Française, Historiens, Publicistes, Correspondant de guerre, Parlementaires, Écrivains, Militaires et des meilleurs Artistes peintres spécialement autorisés.
4 Grands volumes: 25x34 de 50 pages. Merveilleux et richement reliés. Innombrables clichés et plaques en couleurs, dont plusieurs ont 100x43 cm.

20 mois de crédit rien à payer d'avance

En souscription aux Éditions FREDY.

Place St-François 1, LAUSANNE

Tout renseignement gratuit

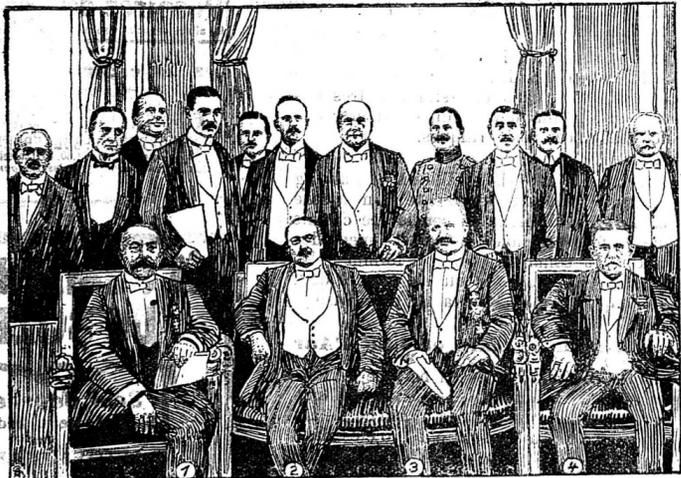
Le Panorama de la Guerre sera tôt ou tard le souvenir adopté dans chaque ménage. Profitez du prix actuel de souscription avant une prochaine hausse.

Représentants et courtiers demandés partout

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

EN TOUS GENRES POUR BUREAUX, SOCIÉTÉS, etc.

Exécution prompte et soignée IMPRIMERIE GESSLER, SION



Les relations germano-américaines

- 1) Le bourgmestre Dr. Wermuth, de Berlin;
- 2) S. E. l'ambassadeur des Etats-Unis Gérard
- 3) M. Zimmermann, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, qui vient de transmettre une note annonçant une guerre sous-marine acharnée et sans ménagements.
- 4) Dr. Sydow, ministre prussien.



L'empereur d'Autriche Charles IV, l'impératrice Zita en tenue de couronnement et le petit prince héritier François Joseph Otto.

Avec toute sa générosité, sa grandeur d'âme elle ne savait pas se mettre à la place des gens, saisir d'un coup d'œil certaines difficultés et faire les concessions voulues. Quant à elle, et quoi qu'en put penser sa scrupuleuse amie, elle ne regrettait aucune des obliques mesures que la nécessité lui avait fait prendre. Le succès ouvrait tout.

DEUXIÈME PARTIE

Lucia était seule dans son grand salon blanc. Deux ans avaient passé depuis son mariage, et en commémoration de cet heureux événement, lord Brayton venait de lui offrir ce qu'il lui plaisait d'appeler avec une sorte de sérieux enjouement « un rang de grosses perles noires ». L'affaire de ce présent avait été entourée de pompe et de mystère, Edgar s'étant contenté de dire à sa femme qu'il se croyait assuré de lui plaire en cette occasion. Elle savait à présent en quoi consistait ce cadeau, et ce n'était pas sans un fort sentiment de déconvenue qu'elle le considérait. Il était énorme en effet le rang de perles exposé devant elle, comprenant la collection complète des perles anglaises, récemment éditée par la Kelmecott Press, imprimée sur papier velin, superbement reliée et marquée à ses armes par les soins d'Edgar.

Lorsqu'il lui dit avec un visible orgueil qu'il se sentait certain d'avoir bien choisi, elle n'avait pas songé un instant à voir paraître ces lourds volumes et le mot de « perles jetées d'un ton badin au milieu de sa demi-con-

dence, la mit sur une fausse piste. Elle s'était vue en possession d'un de ces « sautoirs » gigantesques qu'avaient orgueilleusement nos modernes milliardaires américains, et qui font sécher de jalousie les seigneurs du Vieux Monde. Certes, elle aimait les perles; Omar Kayyam n'avait-il pas fait l'office d'introduit entre elle et Edgar? Mais il est incontestable qu'au milieu de la saison où l'on se trouvait alors, un rang de perles capable de faire ouvrir de grands yeux à tout le monde serait venu bien plus à propos que la meilleure réimpression de Chaucer.

Elle avait admiré et remercié comme il convenait lorsqu'il la conduisit avec une certaine solennité devant ce monumental souvenir, dissimulant de son mieux sa déception. Rien qu'une semaine auparavant, lorsque Edgar se demandait ce qu'il pourrait lui offrir qui fut digne d'elle, Lucia répondit avec grâce qu'elle ne désirait rien, qu'elle avait en abondance tout ce qu'elle pouvait souhaiter... après quoi sans y appuyer, comme par hasard, elle parla d'une vente de bijoux chez Christie, disant qu'on parlait de rivières de diamants et surtout d'une cascade de perles dépassant en perfection tout ce qu'on pouvait s'imaginer. Elle se blâmait à cette heure de n'avoir pas insisté sur ce fait. Elle aurait dû y revenir, répéter la chose deux ou trois fois pour la lui bien mettre en tête. Et elle se le rappelait maintenant, loin d'agir comme la raison le conseillait, elle avait lui tout haut, dans un moment d'aberration, l'annonce d'une grande vente de livres rares, qui certainement fut le point de départ de cette déplorable erreur.

Mais la chose était faite; il fallait en prendre son parti et penser à autre chose. Lady Brayton donnait à dîner ce soir-là. Elle at-

tendait un explorateur du pôle Nord qui venait de se faire excuser pour cause d'influenza. Absurde, n'est-ce pas? d'attraper un rhume à Londres, en plein été quand on revient des cercles polaires et surtout de le prendre à la dernière heure, Edgar avait proposé d'aller à son club ou ailleurs chercher un remplaçant pour l'explorateur enrhumé, rejetant l'expédition proposée par Lucia de téléphoner tout simplement jusqu'à ce que quelqu'un réponde « oui »; car il était pointilleux en matière de politesse plus qu'on ne l'est dans sa génération. Il dit avec raison, que tout dîner acceptant au dernier moment d'occuper une place vide, devait être considéré comme un bien-faiteur, et par conséquent abordé avec égards, non par voie de téléphone. Il était donc sorti, armé d'excuses courtoises, à la recherche de son convive, et Lucia, ayant jeté sur l'importante rangée de volumes un dernier regard d'admiration mitigée, se mit à réfléchir sur cette petite déconvenue, fit un plongeon dans le passé.

Elle n'avait pas à se plaindre et ne se plaignait pas. Elle voguait depuis deux ans et plus sur une mer ensoleillée; et si, de loin en loin, un nuage se montrait à l'horizon, ce n'était que peu de chose: tout au plus servait-il à faire ressortir la splendeur de l'atmosphère environnante. Lucia avait dû consentir quelques sacrifices, elle ne pouvait se le dissimuler. Son secret désir eût été d'établir d'emblée sa royauté dans le monde londonien. Mais tel n'était pas le plan d'Edgar. Au cours de certaines conférences enthousiastes et pour lui inoubliables, elle lui avait parlé d'affiner, de polir son goût, de cultiver son entendement, d'élargir ses connaissances, et à cette œuvre de culture intensive, il était

fermement résolu de s'adonner. Le premier pas serait une série de voyages scientifiques menés, soigneusement mûris, convenablement échelonnés d'avance. Armé de tous les livres, instruments, documents nécessaires, muni déjà d'un savoir qui n'était point méprisable, et secondé par une compagnie d'élite, il se proposait de revenir de ce tour du monde ayant tout vu et tout compris, prêt à exposer cette royauté intellectuelle dont le tableau le séduisit si fort, et qu'il avait résolu, tenace, de mettre en action. Il fallut donc partir, s'embarquer sur un yacht qui, à vrai dire, ne manquait d'aucun perfectionnement moderne, mais non pas, hélas! pour quelque voyage d'agrément avec joyeuse société et promesse de prompt retour. Des joies plus austères leur étaient réservées. Il s'agissait ici non pas de s'amuser, mais de s'instruire. Ils avaient visité le Canada, l'Égypte, l'Inde, le Japon, bien d'autres pays encore, où l'exploration n'avait pas toujours été un plaisir. Lucia ne se rappelait pas sans frisson certaines douloureuses journées passées dans de petites îles australiennes à la poursuite du fantôme de Stevenson où l'on n'avait guère récolté qu'un immense ennui avec beaucoup de fatigue et même de privations.

Entre temps, on était venu se retremper à Londres pour quelque six semaines, et cette période avait été pour la nouvelle comtesse un véritable triomphe. Présentée à la cour, elle y fit événement par sa beauté, son esprit, sa grâce victorieuse. Mais bientôt elle se voyait arrachée de ce cercle merveilleux, réintégré dans ce yacht qu'elle prenait en horreur, forcée de reprendre le cours de ces voyages instructifs; car Edgar nourrissait pour la culture intellectuelle une passion presque morbi-

de, et à cette respectable idole, il fallait qu'elle sacrifiât deux des plus belles années de sa vie.

Elle repassait en esprit les discours que lui tenait son fiancé aux premiers temps de Lucia et de sa flamme à lui, mais la majeure partie de ses paroles reombaient inévitablement sur sa manie dominante qui était la culture, l'amélioration effrénée de son individu mental. Elle croyait entendre sa voix égale, bien posée, cultivée comme le reste:

« Il vous plaira de visiter le Canada, j'en suis certain. Allons-y donc tout de suite après notre mariage. Nous nous embarquons à Liverpool et en cinglant vers le nord, nous aurons peut-être la chance d'apercevoir un iceberg ou deux. Nous laisserons le yacht à Québec, et ayant visité en conscience le Dominion, nous prendrons le Canadian-Pacific jusqu'à San-Francisco. On me dit que l'esprit entreprenant des Américains a déjà fait des merveilles en ce lieu; que les dégâts causés par le tremblement de terre sont réparés dans une large mesure. Vous serez intéressée autant que moi-même au spectacle d'une activité capable de parer aux plus terribles convulsions de la nature, de ces pygmées, de ces insectes qui, voyant détruite leur fourmilière, se remettent à l'instant même à la réédifier.

(à suivre)

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Douleur de tête
Seul REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
Belle (10 jours) 1.50. Ch. Bianchi, 14^{ème} Quai
Société Pharmaceutique, Sars-pell, KEFOL.